

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 10 AVRIL 2012 À 18 HEURES 30

**N° 1 -19 / 2012 : ATTRIBUTION DU CONTRAT DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)
 POUR LA GESTION DU MARCHÉ AUX BESTIAUX DE JARLARD**

L'An Deux Mille Douze, le 10 avril 2012

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 10 avril 2012 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Madame Sarah LAURENS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Michele BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Michel FOURNIALS, Naïma MARENGO, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRES, Anne-Marie ROSE, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BÉRTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Serge NEAU.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Françoise LARROQUE, Jean ESQUERRE, Marie-France DE TRUCHIS, Jean-Marie COUDERC, Jean-Michel DOUREL, Claude COSTES, Anne ROUMEGAS-PORCHE, David KOWALCZYK, Jean MAURIES.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Alain GRIMAL, Robert PAGGI, Alain LONG, Etienne CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT.

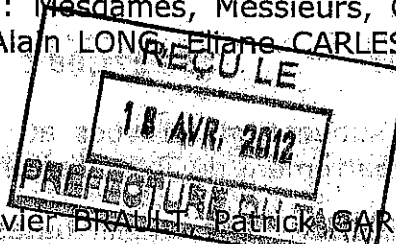
Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Stephen JACKSON, Pierre COSTES, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Thierry GINESTET, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel DELPOUX, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Michel FRANQUES, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBAREDE, Françoise LESCURE, Marie-Claude DURAND, Michel ANDRAL, Francine ALARY, Noël RAMON, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLE, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 43

Votants (titulaires, suppléants votants) : 36



SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 10 AVRIL 2012**N° 1 -19 / 2012 : ATTRIBUTION DU CONTRAT DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) POUR LA GESTION DU MARCHÉ AUX BESTIAUX DE JARLARD**

Pilote : Développement Économique

Autres services concernés : Direction Générale des Services / Finances et Budget / Service des Affaires juridiques et des marchés publics

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur

Lors du conseil communautaire du 26 avril 2011, il a été décidé de relancer une procédure de consultation en vue de conclure un nouveau contrat de délégation de service public sous forme d'affermage pour la gestion du marché aux bestiaux de Jarlard.

Un appel public à la concurrence a été publié dans la Dépêche du Midi et seule l'association « Marché de Jarlard » a répondu à cette consultation dans les délais réglementaires.

Le foirail est a accueilli, en 2011, 2303 veaux lors de 29 marchés. Mais la fonction de quai d'allotement réalisée pour la société SA4R devrait disparaître puisque l'entreprise a décidé de transférer l'activité sur un autre site courant 2012. Cela représente une perte de recettes pour le gestionnaire du foirail. Aussi, l'association « Marché de Jarlard » propose que la redevance annuelle soit établie sur la base d'un euro (1 €) par veau accueilli sur le marché avec un plancher de 3 500 € par an.

Aussi, je vous propose de confier la gestion du marché aux bestiaux de Jarlard à l'association « Marché de Jarlard ».

Le Conseil de Communauté Agglomération de l'Albigeois

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 27 mars 2012,

CONSIDERANT la nécessité de renouveler la délégation de service public pour la gestion du marché des veaux lourds,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSE,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DECIDE de confier la gestion du foirail de Jarlard à l'association « Marché de Jarlard », représentée par monsieur Didier FONVIEILLE son président, pour une durée de 3 ans à compter de la signature du contrat de délégation de service public.

DIT que la redevance due par le délégataire est fixée à 1€ par veau accueilli sur le marché sans pouvoir être inférieure à 3 500 € par an

AUTORISE monsieur le président à signer tout acte afférent à cette opération.

Pour extrait conforme,
Fait le 10 avril 2012,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

